

Compréhension de l'oral

Exercice 3 Comprendre des émissions de radio et des enregistrements (domaine public)

 027 Vous êtes en France. Vous écoutez la radio.
Lisez les questions. Écoutez le document puis répondez.

- 1 Le thème de l'émission de radio est...**
 - a. ☐ la vie de famille.
 - b. ☐ les règles à l'école.
 - c. ☐ les relations parents-ados.
- 2 Brice Loyel intervient dans l'émission en tant que/qu'...**
 - a. ☐ expert en éducation.
 - b. ☐ romancier.
 - c. ☐ psychologue familial.
- 3 Brice Loyel pense que la crise d'adolescence est une étape...**
 - a. ☐ anormale.
 - b. ☐ inquiétante.
 - c. ☐ nécessaire.
- 4 La journaliste affirme que les parents...**
 - a. ☐ ne comprennent pas les adolescents.
 - b. ☐ ne parlent jamais de leur adolescence.
 - c. ☐ ont oublié leur façon d'agir à l'adolescence.
- 5 Pour Brice Loyel, il est fondamental que les parents...**
 - a. ☐ soient sévères avec leur ado.
 - b. ☐ communiquent avec leur ado.
 - c. ☐ respectent le silence de leur ado.
- 6 Brice Loyel estime que les adolescents devraient...**
 - a. ☐ s'opposer à leurs parents.
 - b. ☐ se confier à leurs parents.
 - c. ☐ se méfier de leurs parents.
- 7 Brice Loyel considère que les règles peuvent être...**
 - a. ☐ discutées.
 - b. ☐ imposées.
 - c. ☐ abandonnées.

Compréhension des écrits

Exercice 2 Lire pour s'informer et discuter (domaine public)

Vous lisez cet article sur un site Internet français.

← → ↺ <https://www.quelleenergie.fr/questions/anah> ☆ ⚙ ⋮

 **Quelle énergie**
Par Effy

Conseils travaux Aides financières Découvrez-nous

JE CALCULE MES AIDES

Simulation gratuite en 2 minutes

Qu'est-ce que l'Anah ?

La mission de l'Anah, l'**Agence nationale de l'amélioration de l'habitat**, est de rénover les logements privés existants. Elle accorde des aides financières aux propriétaires et accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique de l'habitat privé. En particulier, l'Anah lutte contre l'habitat indigne. L'habitat est qualifié d'« indigne » lorsque la santé ou la sécurité des occupants est menacée.



Un immeuble ancien en pleine rénovation à Rennes.

En identifiant ces situations, l'Anah intervient à deux niveaux : elle mène des études et des missions auprès des collectivités locales, puis elle finance les travaux qui indiquent les travaux à entreprendre et elle verse directement des aides aux propriétaires pour les financer. Les causes de l'habitat indigne sont multiples : absence de moyens financiers des propriétaires, population en situation de pauvreté, vieillissement des logements, pratiques parfois malhonnêtes. Les collectivités compétentes ont le pouvoir notamment d'empêcher la location des logements indignes.

À Rennes, dans l'Ouest de la France, l'Anah a permis la rénovation d'un patrimoine exceptionnel dans le centre-ville. Les études menées dans cette ville ont mis en évidence que sur 1 800 bâtiments du centre-ville, 600 présentaient d'importants problèmes structuraux. « La situation ne pouvait plus durer, il fallait agir très rapidement, en particulier sur trois immeubles composés de 12 logements dans une rue très centrale de Rennes », explique Mélanie Barchino, la responsable du projet.

Une convention a été signée entre les propriétaires et l'Anah pour engager la rénovation, la modernisation et la mise en valeur de ce patrimoine historique. « L'Anah a pris en charge 70 % des coûts et d'autres subventions publiques ont complété le financement de ces travaux. Commencés en 2011, les travaux ont permis de réhabiliter complètement 243 immeubles, cela représente aujourd'hui 2 500 logements », déclare Didier Le Bourget, l'adjoint au maire. « Face à la demande très forte de logements sociaux, si notre ville signait une autre convention avec les propriétaires, on pourrait rénover 100 logements supplémentaires. De plus, grâce à ces nouveaux contrats, la municipalité pourrait mieux contrôler les prix des loyers et maintenir ainsi la vocation sociale de ces logements », ajoute-t-il.

D'après le reportage vidéo « Rennes, la rénovation hors normes pour un patrimoine exceptionnel », www.anah.gouv.fr/action/missions/habitat-indigne

Pour répondre aux questions, cochez (X) la bonne réponse.

- 1 L'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat intervient sur des logements...**
 - a. ☐ à construire.
 - b. ☐ déjà construits.
 - c. ☐ en cours de construction.
- 2 Un logement est qualifié d' « indigne » lorsqu'il présente des problèmes sanitaires et de sécurité.**
 - a. ☐ Vrai.
 - b. ☐ Faux.
- 3 L'Anah finance les travaux de rénovation des logements...**
 - a. ☐ sur demande des propriétaires.
 - b. ☐ selon une politique gouvernementale.
 - c. ☐ en accord avec les collectivités locales.
- 4 À Rennes, l'Anah a aussi financé la réhabilitation d'édifices commerciaux.**
 - a. ☐ Vrai.
 - b. ☐ Faux.
- 5 Les financements accordés par l'Anah à Rennes couvrent...**
 - a. ☐ la moitié des coûts de rénovation des logements.
 - b. ☐ la totalité des coûts de rénovation des logements.
 - c. ☐ une grande partie des coûts de rénovation des logements.
- 6 À Rennes, le besoin de logements pour les habitants les plus défavorisés est important.**
 - a. ☐ Vrai.
 - b. ☐ Faux.
- 7 Les propriétaires de logements sociaux de Rennes louent les logements rénovés sous le contrôle de...**
 - a. ☐ l'État.
 - b. ☐ l'Anah.
 - c. ☐ la municipalité.

Production écrite

Vous lisez cette annonce sur le site de votre ancien lycée français.



Vous avez participé à cette rencontre. Vous écrivez à un(e) ami(e) français(e) pour lui raconter cette expérience. Parlez des anciens camarades que vous y avez retrouvés et de comment ont évolué vos relations avec eux. Décrivez les émotions que vous avez ressenties à l'occasion de ces retrouvailles. (160 mots minimum)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Production orale

Exercice 2 Exercice en interaction (sans préparation) – (3 à 4 minutes)

Vous tirez au sort deux sujets et vous en choisissez un. Vous jouez le rôle qui vous est indiqué.

Sujet 1 – Vie de quartier

Vous vivez en France. Votre colocataire voudrait organiser une fête des voisins pour connaître les habitants du quartier. Il vous propose de l'aider. Vous exprimez votre hésitation et vous lui expliquez les difficultés d'organiser un tel événement dans un quartier comme le vôtre.

Sujet 2 – Rénovation

Vous vivez en France. Pour rénover votre maison, vous avez contacté une entreprise. Le maître d'œuvre vous présente un projet mais vous n'êtes pas d'accord avec ses propositions : vous pensez que les modifications proposées ne respectent pas assez les normes énergétiques. Et pour préserver le cachet de la maison, vous ne souhaitez pas faire trop de transformations.